

AU DETOUR DU CHEMIN
Association de randonnée pédestre
Mairie de Fontaine le Comte
Esplanade des citoyens
86240 FONTAINE LE COMTE
Contact tél. : 06 47 67 94 14
Contact mail : contact@au-detour-du-ch
Courriel : addcfclc@gmail.com
Site internet : <https://au-detour-du-chemin.fr>

Bulletin d'adhésion 2025/2026

ou de ré-adhésion (à remettre avant le 15/09/2025)

Chiens non acceptés

Nom :

Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse électronique : _____

Tél domicile : _____

Tél mobile : _____._____._____._____._____._____._____.

Personne à prévenir. Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Je choisis :

- Licence individuelle avec Responsabilité Civile (IR) : 37,70 €*.
 - Licence individuelle avec RC et Accidents Corporels (IRA) : 39,85 €*.
 - Licence familiale avec Responsabilité Civile (FR) : 74,95 €*.
 - Licence familiale avec RC et Accidents Corporels (IRA) : 79,50 €*.
 - Je suis déjà adhérent à la FFRandonnée dans une autre association, je souscris une licence externe : 9 € *. **Fournir copie de votre licence 2025-2026.**
 - 3^{ème} adhérent, de moins de 18 ans d'une même famille : 9 € *.

* dont, par adhérent, 9 € d'adhésion au club.

Pour une licence familiale, préciser le titulaire de la licence :

Je choisis un paiement par :

- par chèque ci-joint.
 - par virement (pour le destinataire, préciser

2025-2026 Adhésion).

IBAN : FR76 1940 6000 0080 8880 2000 125 AGRIFRPP894.

Assurance :

La licence avec assurance permet à votre association, de pouvoir souscrire au contrat fédéral d'assurance en responsabilité civile. L'assurance fédérale est conçue de telle sorte que la prime versée par les randonneurs couvre non seulement leur propre Responsabilité civile mais aussi celle de leur association, des dirigeants à son service et des animateurs qui l'encadrent sur le terrain.

Par défaut, l'association vous conseille de souscrire une licence IRA (individuelle avec Responsabilité civile et accident) ou FRA (familiale avec Responsabilité civile et accident) qui couvrent la pratique des activités de randonnée pédestre et de loisirs de pleine nature à l'exclusion :

- de parcours de randonnées glaciaires, de via ferrata et corda, de canyons aquatiques, tout parcours exigeant l'utilisation d'un matériel de sécurité à l'alpinisme, l'utilisation permanente de techniques de progression nécessaires pour cheminer sur glacier, zones rocheuses escarpées, canyon ;
- **l'encadrement d'un groupe en dehors du cadre associatif** par un animateur, qui ne bénéficie dès lors plus des garanties liées à sa licence.

Sur votre demande vous pouvez ne souscrire qu'à une licence IR ou FR (avec la seule Responsabilité civile) ou au contraire souscrire à la licence IMPN ou FMPN qui couvrent la majorité des activités physiques, sportives et de loisirs de pleine nature.

De plus, vous pouvez souscrire aux **options suivantes** :

- Garantie hors France métropolitaine, pour les longs séjours à l'étranger (inférieurs à 3 mois) qui comportent plus de risques ou dans les pays où le recours à un hélicoptère ou à d'autres secours requiert de verser tout de suite de fortes sommes d'argent et où les frais médicaux sont très élevés ;
- Option 1 : Décès ou invalidité permanente ;
- Option 2 : Indemnités journalières
- Option 3 : Garantie « aide ménagère »

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et pour vous aider dans les formalités de souscription de ces différentes options.

- Je reconnais avoir pris connaissance des informations relatives à l'assurance attachée à ma licence.**
- Je reconnais avoir reçu le règlement intérieur de l'association.**
- Je m'abonne à Rando-Passion (4 numéros pour 10 €)**
- J'autorise l'association à utiliser tout document audiovisuel sur lequel j'apparaîtrai, réalisé pendant nos activités, dans un but de promotion de notre club.**
- J'autorise l'association à diffuser mon numéro de téléphone aux adhérents de l'association.**

Date : ____ / ____ / ____

Signature :

Ce bulletin doit être accompagné d'un certificat médical d'absence de contre-indication à l'activité sportive pratiquée (randonnée pédestre et/ou marche nordique) de moins d'un an si :

- **c'est une première inscription au Détour du Chemin.**
- **Vous avez répondu un oui au questionnaire de santé (vous devez conserver ce dernier et nous remettre uniquement l'attestation datée et signée).**
- **Vous pratiquez la rando « santé » ou la marche nordique « santé ».**